



Photo
obligatoire
pour une première
inscription

FICHE D'INSCRIPTION COURS PUBLICS ADULTES 2018-2019

Inscription

Réinscription

Intitulé du cours, jour et heure :

Nom du professeur :

NOM / Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville (nouvelle commune) :

Fixe : Portable :

Email (en majuscules) : @

Des stages seront proposés pendant les vacances scolaires. Les informations les concernant seront indiquées sur le site internet.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions réglementaires des cours publics de l'École supérieure d'art et de design TALM-Angers et m'engage à me conformer à ses obligations.

À, le

Signature

Documents à fournir au dossier :

- Justificatif de domicile (pour les résidents de l'agglomération d'Angers)
- Justificatif pour tarif réduit (voir page 3)
- Droit à l'image (page 2)
- Photo pour une première inscription
- Chèque à l'ordre de la **régie des recettes TALM**
- Si choix de règlement par prélèvement : mandat dûment complété et signé + IBAN-RIB. **Si la personne qui assiste au cours n'a pas le même nom que le teneur de compte, ce dernier doit nous fournir une autorisation manuscrite. Si, sur l'IBAN-RIB, il est mentionné « Monsieur et Madame », la signature des deux personnes doit apparaître.**

Partie réservée à l'administration : QF Tarif € Prélèvement / Chèque / Espèces
Prélèvement effectué en : 1 fois ou 4 fois (soit € / prélèvement)



DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur autorise l'École supérieure d'art et de design TALM-Angers à publier les photographies et/ou vidéos dans lesquelles j'apparais. Les images seront utilisées sous le contrôle du directeur de l'École supérieure d'art et de design TALM-Angers. Je reconnais donner cette autorisation dans un but pédagogique, éducatif et culturel.

Le

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :



INFORMATIONS PRATIQUES

S'inscrire

Fiche d'inscription à télécharger sur le site ou à retirer au secrétariat de l'école le lundi et le vendredi de 9 h à 12 h et du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Ouvertures exceptionnelles du 11 au 29 juin; le lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, le mercredi et le vendredi de 9 h à 18 h.

Pour toute information complémentaire, contacter Carole Fiani (carole.fiani@talm.fr) ou Monsieur Vincent Goujon (vincent.goujon@talm.fr) ou 02 72 79 86 90.

Les dossiers d'inscription dûment complétés peuvent être :

- envoyés par la Poste,
- déposés au secrétariat de l'école au 72, rue Bressigny – Angers.

Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles. Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés. Une liste complémentaire sera établie si les demandes d'inscription excèdent l'offre de cours. L'école pourra alors proposer un cours supplémentaire aux personnes inscrites sur cette liste en fonction du nombre.

Tarifs

L'inscription correspond à 30 cours par an, qui débiteront **la semaine du 10 septembre 2018**.

Le tarif réduit s'applique aux chômeurs de 18 à 25 ans, aux étudiants résidant sur Angers (sur présentation de la carte étudiante + justificatif de domicile), aux allocataires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé), du RSA (Revenu de Solidarité Active), de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) et du FSV (Fonds de solidarité vieillesse).

Il est possible de s'inscrire uniquement pour le second semestre (15 cours, à compter du 22 janvier 2018), sous réserve de places disponibles. Dans ce cas, le règlement ne pourra pas s'effectuer par prélèvement.

Une réduction de 10 % pour la deuxième inscription ou de 20 % pour la troisième inscription au sein d'une même famille est appliquée.

Tarifs pour les résidents de l'Agglomération d'Angers :

	Tarif 30 cours de 2 h		Tarif 30 cours de 2 h avec modèle		Tarif 30 cours de 2 h 20 cours avec modèle		Tarif 30 cours de 3 h	
	À l'année	2 nd semestre	À l'année	2 nd semestre	À l'année	2 nd semestre	À l'année	2 nd semestre
Tarif réduit	126 €	69 €	199 €	109 €	159 €	87 €	148 €	81 €
Tarif normal	243 €	134 €	316 €	174 €	276 €	152 €	274 €	151 €

Tarifs pour les non-résidents de l'Agglomération d'Angers :

	Tarif 30 cours de 2 h		Tarif 30 cours de 2 h avec modèle		Tarif 30 cours de 2 h 20 cours avec modèle		Tarif 30 cours de 3 h	
	À l'année	2 nd semestre	À l'année	2 nd semestre	À l'année	2 nd semestre	À l'année	2 nd semestre
Tarif réduit	163 €	90 €	236 €	130 €	196 €	108 €	224 €	123 €
Tarif normal	326 €	180 €	399 €	219 €	359 €	197 €	377 €	208 €

Régler :

Par prélèvement automatique (joindre un IBAN-RIB) en 1 seule fois le 10 octobre 2018 ou en 4 fois le 10 octobre 2018, le 10 décembre 2018, le 11 février 2019, le 10 avril 2019 pour l'ensemble des cours quel qu'en soit le montant (compléter et signer le mandat de prélèvement ci-joint). Après le 14 septembre 2018, ce mode de règlement ne pourra être possible.

Attention : Si, sur l'IBAN-RIB, il est mentionné Monsieur et Madame, la signature des 2 personnes doit apparaître. Pour les personnes majeures, si la personne qui assiste au cours n'a pas le même nom que le teneur du compte, ce dernier doit nous fournir une autorisation manuscrite.

- Par chèque libellé à l'ordre de la **régie de recettes TALM**.
- En espèces (uniquement pour les dossiers déposés au secrétariat).
- Nous acceptons le **Pass-Culture 15-30 de la Région de Pays de la Loire**, à présenter lors de l'inscription.

Conditions de remboursement partiel.

- Possibilité de rembourser les frais d'inscription jusqu'au **7 octobre 2018 inclus**. Le remboursement ne sera pas intégral, une somme correspondant à 25 % du montant des droits d'inscription sera retenue pour frais de dossier.
- Toute demande de remboursement doit être réalisée par écrit, par l'intéressé lui-même et adressée à l'École supérieure d'art et de design TALM-Angers – 72, rue Bressigny – 49100 ANGERS.
- Les demandes qui parviendraient hors délai ne seront pas recevables sauf cas de force majeure.

Les cas de force majeure sont les suivants :

- Changement imprévisible de domicile lié à une mobilité professionnelle ou perte d'emploi (*joindre un certificat du nouvel employeur ou un justificatif de perte d'emploi*).
- Une déduction sera effectuée au prorata du nombre de cours écoulés à la date de la demande. Elle sera calculée sur la base d'un 30^e par semaine.

À partir du 1^{er} janvier 2019, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

À noter

- Reprise des cours le lundi 10 septembre 2018.
- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés.
- L'inscription permet l'accès à la bibliothèque de l'école et aux manifestations de l'école : expositions, conférences.



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : ESAD TALM

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) TALM-Angers à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de TALM-Angers.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 21 ZZZ 584057

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

Nom : TALM-Angers
(École supérieure d'art et de design TALM)
Adresse : 72, rue Bressigny
Code postal : 49100
Ville : ANGERS
Pays : FRANCE

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC) <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> (<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>)
---	--

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif : 10 octobre 2018, 10 décembre 2018, 11 février 2019, 10 avril 2019

Paiement ponctuel : 10 octobre 2018

Signé à :

Signature :

Le :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel : En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par TALM-Angers. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec TALM-Angers.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, et aux fichiers et aux libertés.